

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2205**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Techniques de marché (fiche incomplète)

Nouvel intitulé : Expert(e) en techniques de marché

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INSTITUT DES TECHNIQUES DE MARCHES	Directeur, INSTITUT DES TECHNIQUES DE MARCHES

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312n Etudes de marchés et projets commerciaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette fiche est incomplète.

Les informations qui y figurent sont celles qui ont fait l'objet d'une publication au Journal Officiel de la République Française.

Les autres informations sont manquantes car :

- la certification peut faire l'objet d'un dossier actuellement en cours d'instruction
- l'organisme ne les a pas encore transmises à la CNCF

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

### Codes des fiches ROME les plus proches :

### Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 mai 1992 publié au Journal Officiel du 4 juin 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

### Pour plus d'informations

### Statistiques :

**Autres sources d'information :**

**Lieu(x) de certification :**

INSTITUT DES TECHNIQUES DE MARCHES Le CNIT TSA 84001  
92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Sites : Paris (75)

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Expert(e) en techniques de marché